

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI212 Anglais pour l'ingénieur			
Code	TESI2B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be) Sara COOPER (sara.cooper@helha.be) Natacha WYNANT (natacha.wynant@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette unité d'enseignement est d'amener les étudiants à maîtriser le vocabulaire de base en anglais technique pour l'ingénieur et de poursuivre leur progression sur le plan grammatical de la langue anglaise. La grammaire, le vocabulaire usuel et technique seront les principaux points abordés. Les différentes compétences langagières seront entraînées. L'accent sur l'entraînement à l'expression orale en anglais sera mis essentiellement pendant les ateliers obligatoires "you've got the floor" et sur la participation, obligatoire également, au "Poster day".

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs**

- 1.1 Rédiger tout document relatif à une situation ou un problème
- 1.2 Utiliser des moyens de communication adéquats en fonction du public visé afin de rendre son message univoque.

Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**

- 2.4 Mobiliser et actualiser ses connaissances et compétences

Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode scientifique**

- 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
- 3.2 Rechercher les ressources nécessaires

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable de :

- à l'oral : d'exprimer ses idées de façon compréhensible, avec une certaine fluidité et en démontrant une bonne connaissance du vocabulaire et de la grammaire nécessaires à cette fin. La prononciation et l'intonation ne doivent pas faire obstacle à la compréhension.

- à l'écrit : appliquer correctement les principes syntaxiques et grammaticaux de base en langue anglaise et utiliser à bon escient le vocabulaire technique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : TESI1B07
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TESI2B12A Anglais pour l'ingénieur

36 h / 2 C

Contenu

Le cours se fonde sur des exercices de vocabulaire technique de base en anglais (en ce compris l'exploitation de textes et de vidéos), ainsi que d'exercices de révision et d'approfondissement de certains principes grammaticaux et syntaxiques.

La participation aux ateliers d'entraînement à l'anglais oral "You've got the floor" répartis sur le Q1 et le Q2 et au "Poster day" de décembre est obligatoire.

Démarches d'apprentissage

Cours théorique
Séances d'exercices
Exercices dirigés
Jeux
Travail en autonomie
Présentations orales

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices, interactions en classe

Ouvrages de référence

Hollett V., TECH TALK, elementary student's book. Oxford: Oxford University Press, 2003.
Hollett V., TECH TALK, pre-intermediate student's book. Oxford: Oxford University Press, 2005.
Sydes J. and Cross B. TECH TALK, elementary workbook. Oxford: Oxford University Press, 2003.
Sydes J. TECH TALK, pre-intermediate workbook. Oxford: Oxford University Press, 2005.

Supports

Syllabus de théorie et d'exercices
Notes de cours
Articles à connotation scientifique
Vidéos à connotation scientifique, telles que celles du National Geographic (How It Works series)
Podcasts
Sites Internet, tels que How Stuff Works, eHow, About.com
Documents divers postés sur la plateforme Moodle ConnectED
Jeux de société tels que Taboo, Nonsense, Time's up, ou adaptation de jeux connus.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Pendant le Q1 et le Q2 :

Evaluation continue, 30 %, non récupérable au Q3 (participation obligatoire aux ateliers "you've got the floor" et au "poster day")

- Au Q2 :

interro écrite hors session, 30 %, récupérable au Q3 en cas d'échec.

examen oral : 40 %, récupérable au Q3 en cas d'échec.

L'étudiant est tenu de présenter toutes les parties de l'évaluation.

- Au Q3, la pondération est la même.

Evaluation continue : 30 % (report automatique de la note (Q1 et Q2))

Examen écrit : 30 %

Examen oral : 40 %

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int	60	Evc	30
Période d'évaluation			Exo	40	Exe + Exo	70

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

En cas de non-participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec son enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte. A partir de 3 absences injustifiées à des séances obligatoires, le score de l'évaluation continue sera de zéro.

En cas d'implication particulièrement positive dans l'évaluation continue et de bonne maîtrise de la langue anglaise avérée conformément aux exigences du cours de langues du bloc 2, l'étudiant pourra éventuellement être dispensé de l'examen oral de juin suite à une épreuve dispensatoire à laquelle il aura accès selon les modalités fixées par l'enseignant et après avoir été présélectionné à cette fin lors des activités d'évaluation continue.

L'étudiant ayant échoué le cours de langue lors d'une année antérieure ne représentera que les parties de l'évaluation en échec et la matière portera sur l'année en cours. La pondération sera celle de l'année en cours.

La langue de communication est l'anglais. Néanmoins l'enseignant sera disponible pour des éclaircissements en français au besoin. La langue d'évaluation est l'anglais.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).